ANALYSE



Opération Marhaba

Le gros rush pour ce week-end

- Coordination et concertation annoncées avec les autorités espagnoles
- Un nouveau scanner mis en test au port de Tanger
- Améliorer l'opération de transit et éviter trop de formalités...

C'EST un gros rush que les aéroports et principalement les ports de Tanger et de Nador devront gérer ce weekend, considéré comme un pic de retour des MRE.

Selon les estimations des autorités espagnoles et marocaines, après la première vague d'arrivées enregistrée le 23 juin dernier, le trafic atteindra un nouveau record du 29 juin au 1er juillet prochains. «Mais, pas de craintes», rassure Abdellatif Maâzouz. Le ministre délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des Marocains résidant à l'étranger, souligne que «toutes les parties concernées par l'opération du transit, et à leur tête la Fondation Mohammed V pour la solidarité qui a développé un véritable savoir-faire assurant le bon déroulement de ce transit, se mettent en harmonie afin d'accueillir les MRE dans les meilleures conditions, et ce en coordination et en concertation avec les autorités espagnoles». «On peut dire qu'aujourd'hui le système de pilotage de l'opération Marhaba est maîtrisé, avec des améliorations chaque année en terme de prestation de services», renchérit le ministre.

Le flux migratoire commence dès le mois de mai pour s'amplifier durant juillet et août, qui marquent la période des vacances estivales. Les dispositions mises en place cette année visent à améliorer les services au profit des MRE en réduisant les temps d'attente au niveau des frontières, accidents, incidents, et pannes. Un effort particulier a été consenti afin de vérifier la sécurité des bateaux et des autocars qui garantissent la traversée.

La nouveauté cette année : «Nous accompagnons nos compatriotes aussi au niveau des consulats», explique le responsable gouvernemental. En effet, des permanences sont tenues dans les différentes représentations consulaires. Certaines organisent même des consulats mobiles. Lesquels délivrent les

cartes d'identité nationale et les passeports. «Pour les concitovens qui le veulent, les services consulaires sont autorisés à délivrer aussi des passeports provisoires et des cartes de passages à sens unique. Et une fois au Maroc, le MRE peut établir sa CIN en toute quiétude». A noter que la Fondation Mohammed V leur a préparé, comme les précédentes années, un programme

tion dans le sud de la France, dans certaines villes espagnoles et italiennes et bien évidemment sur le territoire marocain.

L'autre facilité est celle mise en place au niveau des frontières marocaines. Ici, tout est fait pour que le transit ne prenne pas beaucoup de temps. Dans le port de Tanger, à titre

d'accueil. Des centres mis à disposi- d'exemple, la douane a mis en test un nouveau système automatisé qui scanne les véhicules et les personnes qui les conduisent dès leur débarquement. Au retour, ces personnes sont facilement détectées et leur embarquement se fait rapidement. Ce qui évite un ensemble de formalités à l'accueil comme au départ, note Maâzouz.

Youness SAAD ALAMI





Opération Marhaba

Les MRE «intouchables» jusqu'au retour

- Pas d'interpellation pour «les impayés»
- Universités d'été, colonies de vacances pour jeunes... les autres nouveautés

BONNE nouvelle pour les MRE. Cette année, «mêmes les individus qui ont des démêlés de justice, qui doivent être interpellés pour un impayé ou qui ont une déclaration de véhicule non accomplie... etc jouissent d'un traitement particulier. Ils sont notés à l'arrivée. Pour ne pas perturber leurs vacances, on les laisse entrer au Maroc pour résoudre leurs problèmes et ce n'est qu'à leur retour qu'ils peuvent être interpellés s'ils sont toujours en situation d'irrégularité», explique Abdelatif Maâzouz ministre des MRE. Les services de contrôle consacrent, pour cette édition 2012, des couloirs

distincts pour les piétons, les véhicules, les du temps. Ce n'est pas normal qu'un piéton fourgons et les autocars. «Cette nouvelle or- attende un bus», souligne le ministre des ganisation a été mise en place afin de gagner MRE. Aussi au menu, de nombreuses admi-



«Les MRE jouissent d'un traitement particulier. Ils sont notés à l'arrivée. Pour ne pas perturber leurs vacances, on les laisse entrer au Maroc pour résoudre leurs problèmes et ce n'est qu'à leur retour qu'ils peuvent être interpellés s'ils sont toujours en situation d'irrégularité», explique Abdelatif Maâzouz ministre des MRE (Ph. Archives)

nistrations qui organisent des permanences et offrent des services rapides au profit des MRE. Services ayant particulièrement trait aux transactions immobilières, règlement fiscal, judiciaire et douanier.

Par ailleurs, le département Maâzouz a concocté tout un riche programme d'accompagnement culturel pour les jeunes. Au total, quelque 1.400 enfants des MRE devront profiter des colonies de vacances initiées par la Fondation Hassan II, le ministère et d'autres organismes. En plus, 300

autres jeunes, de 18 à 24 ans, sont conviés cette année dans 5 universités d'été. Telle une espèce d'immersion culturelle dans le pays, leur séjour comprend l'enseignement de la langue arabe, l'histoire du pays, et les grands projets du Maroc. Ce programme leur permet d'être plus au courant de ce qui se passe dans leur mère patrie. Il y a aussi les séjours culturels où sont invités également des jeunes étrangers (10 à 15% des jeunes). Ces séjours qui favorisent des excursions dans des régions déterminées, visent, entre autres, l'intégration des jeunes et la promotion du Royaume auprès des hôtes étrangers.

«A côté de ces différents programmes, nous préparons la grande journée des MRE prévue le 10 août prochain». Cette année, la thématique portera sur «l'amélioration du service au profit des MRE». Le but de cette campagne est d'accueillir le mieux possible les MRE mais également de faire en sorte qu'en arrivant ils puissent se sentir dans leur pays. Ainsi, cela permet de couper court à la problématique de l'appartenance ou non à la communauté marocaine malgré l'éloignement géographique. Le 10 août est aussi une journée visant à encourager l'investissement MRE. «Ce sera le Ramadan et on le sait bien depuis 2 ans, nombreux sont ceux qui ont décidé de jeûner en famille au Maroc quand d'autres préfèrent passer le Ramadan dans leur pays d'adoption pour ne pas subir les fortes chaleurs». Dans tous les cas, Maâzouz leur promet un accueil sur un tapis rouge.

Y. S. A.





«Eviter que nos MRE soient victimes de la crise»

Entretien avec Abdellatif Maâzouz, ministre chargé des MRE

- Préservation de leurs droits dans les pays de résidence et au Maroc
- Intégration dans les pays d'accueil sans se désintégrer par rapport aux pays d'origine
- Gestion des flux migratoires, gouvernance, communication... les priorités
- L'Economiste: Les bateaux bloqués, l'affaire Comanav-Comarit... Quel discours tenez-vous aux MRE?
- Abdellatif Maâzouz: Tout d'abord, il n'y a plus de bateaux bloqués à Sète. Ces bateaux ne circulent plus jusqu'à nouvel ordre. Ils ont été remplacés par d'autres compagnies. Le plus important pour l'instant, c'est qu'il y a 60 navettes quotidiennes entre le sud de l'Espagne et le nord du Maroc. Nous avons aussi 5 navettes hebdomadaires et bihebdomadaires qui relient la France et l'Italie au Maroc (Nador et Tanger). La capacité de transport de ce dispositif est de l'ordre de 60.000 voyageurs et 20.000 véhicules par jour. Un dispositif qui peut couvrir largement les jours de pointe. Sur la période allant du début mai à fin septembre, nous nous attendions à quelque 2,5 millions de MRE. Je parle bien évidemment d'une période de 5 mois, parce que le Ramadan fait que les MRE changent un peu de comportement. En d'autres termes, les périodes de pointe se di-



«J'essaye, au maximum avec les responsables gouvernementaux des pays d'accueil, vu les accords de main-d'oeuvre et de sécurité sociale qui nous lient, de faire en sorte que nos concitoyens ne soient pas les premières victimes des mesures de lutte contre la crise économique actuelle», explique le ministre (Ph. Archives)

luent contrairement à ce qui se faisait il y a encore quelques années, quand nos compatriotes venaient tous entre juin et août.

- Il y en a d'autres qui évitent la période estivale aussi. Qu'est-ce que vous leur proposez?

- Nous avons déterminé 5 axes sur lesquels nous sommes en train de mener un travail de fond. Il y a beaucoup d'activités qui s'inscrivent dans la continuité et dans l'accumulation de ce qui a été fait jusqu'à présent, mais aussi, il y a d'autres qui sont nouvelles. Le pre-

sort dans les préoccupations des MRE est celui de la préservation de leurs droits d'abord dans les pays de résidence, ensuite au Maroc. Ce n'est pas parce que leurs droits sont bafoués, mais parce qu'ils ne savent pas comment les utiliser. Donc, il s'agit à la fois d'un travail de sensibilisation pour eux, et de facilitation chez nous. Pour le pays de résidence, on sait bien qu'en période de crise, la première victime est l'immigré. J'essaye, avec les responsables gou-

mier axe qui res-

vernementaux des pays d'accueil, vu les accords de main-d'oeuvre et de sécurité sociale qui nous lient, de faire en sorte que nos concitoyens ne soient pas les premières victimes des mesures de lutte contre la crise économique actuelle.

- Et au cas où les Marocains sont obligés de revenir si la crise se durcit davantage?

- Le deuxième axe sur lequel nous travaillons est celui de l'enracinement. C'est-à-dire de veiller à ce que les Marocains s'intègrent bien dans les pays d'accueil mais sans pour autant se désintégrer par rapport à leur pays d'origine. A cet égard, un effort particulier est mené sur le plan culturel et celui de l'enseignement des langues. L'objectif est que les jeunes des 2e, 3e, et 4e générations restent attachés au Maroc non seulement par la pensée et le cœur, mais aussi par la culture. Nous travaillons avec les pays d'accueil, au point de militer, pour que la langue arabe soit intégrée comme langue officielle étrangère dans le cursus régulier du système de l'enseignement. Notre voix commence à se faire entendre, notamment en France, qui annoncera bientôt quelque chose dans ce sens. L'UE aussi. Car, nous vendons l'idée qu'il y a près de 4 millions de MRE qui vivent en Europe, 600 millions d'arabophones à travers le monde, et que Européens et autres doivent connaître cette langue, ne serait-ce que pour mieux connaître une partie de leurs concitoyens.

- Ces MRE peuvent-ils appuyer le Maroc dans ses réformes?

- C'est le troisième axe sur lequel nous nous penchons. La participation des MRE dans tous les chantiers de développement du pays (politiques, économiques, sociaux...) serait d'un grand apport. Nous faisons en sorte que les compétences marocaines soient de la partie. Elles peuvent venir comme elles peuvent nous appuyer de là où elles sont. A ce sujet, un dispositif numérique est en cours de finalisation. Celui-ci permettra surtout d'avoir un lien avec les utilisateurs d'ici. Pour ce qui est du volet social, plusieurs associations de MRE s'activent dans le caritatif dans les différentes régions du Royaume. Electrification, eau, assainissement, enseignement, santé et sport sont les principaux domaines d'appui. Nous voulons capitaliser sur les différentes expériences et essayer de les élargir. La participation politique n'est pas en reste. Nous voulons que les MRE soient mobilisés également dans cette dynamique de représentation et de participation à la gestion de la chose publique au Maroc.

- Donc, vous menez un chantier ouvert sur différents fronts?

- Effectivement. Avec la Fondation Mohammed V, la Fondation Hassan II, le département des Affaires étrangères... Plusieurs intervenants portent le chapeau MRE et s'inscrivent dans la dynamique de la bonne gouvernance. Au ministère, la gouvernance est notre quatrième axe prioritaire. En fait, nous cherchons à développer les synergies et faire en sorte à ce que les MRE sachent clairement qui fait quoi. Egalement dans cet axe de la gouvernance, nous essayons d'organiser les Marocains d'ailleurs dans des associations. Le but est d'avoir un canal de transmission et de connexion qui facilite la communication. Sur ce dernier volet, nous favorisons l'image des MRE dans les médias étrangers. Ce travail vise à montrer les capacités intellectuelles de notre diaspora. En Italie, à titre d'exemple, 60.000 entreprises sont gérées par des Marocains, soit 10% des MRE dans ce pays. Ils ont donc des droits que nous essayons de préserver. Enfin, nous leur évitons l'arnaque par la prévention, et à travers la communication.

> Propos recueillis par Youness SAAD ALAMI